

## ORDONNANCES

**PRENEZ AVIS** que lors de sa séance ordinaire du 11 avril 2023, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes :

**OCA23 22009** – Résolution CA23 22 0127 (dossier 1236197001)

Ordonnance décrétant la mise à sens unique vers le sud de la rue du Séminaire, entre les rues de la Montagne et Ottawa

*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragr. 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>).*

**OCA23 22010** – Résolution CA23 22 0128 (dossier 1238505001)

Ordonnance relative à l'exécution des travaux de gainage sur la rue Saint-Antoine Ouest, entre les rues Rose-de-Lima et du Couvent

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1).*

**OCA23 22011 à OCA23 22014** – Résolution CA23 22 0129 (dossier 1236748001)

Ordonnance relative à la programmation des événements publics de l'arrondissement du Sud-Ouest – avril 2023

*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);*

*Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>);*

*Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);*

*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3 paragr. 8<sup>o</sup>).*

**OCA23 22015 et OCA23 22016** – Résolution CA23 22 0130 (dossier 1238062003)

Ordonnances relatives à l'exploitation des terrasses mutualisées, libres d'accès au public, sur le domaine public

*Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3);*

*Règlement d'urbanisme du Sud-Ouest (01-280, article 531 paragr. 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. L'ordonnance OCA23 22009 peut également être consultée sur le site Internet de la Ville à l'adresse <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, le 13 avril 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Sylvie Parent, notaire